

Proposition présentée par les députés :

M^{me} et MM. Daniel Sormanni, François Baertschi, Thierry Cerutti, Christian Flury, André Python, Françoise Sapin

Date de dépôt : 8 avril 2019

Proposition de motion

Nos quartiers n'en peuvent plus : l'autorité publique doit arrêter tout soutien envers « l'Usine » et les trafiquants de drogue

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les quartiers de la Jonction, de la Coulouvrenière, du Seujet et de Saint-Jean doivent subir la présence de nombreux dealers ;
- que le débit de boissons et centre culturel appelé « l'Usine » se montre accueillant envers les trafiquants de drogue ;
- que le centre appelé « l'Usine » dispose d'un important bâtiment très bien situé et mis à disposition gratuitement par la Ville de Genève, ce qui représente une subvention considérable ;
- qu'il y a une complicité directe du Conseil administratif de la Ville de Genève qui subventionne indirectement le trafic de drogue au centre du canton ;
- que, du fait de l'irresponsabilité du Conseil administratif de la Ville de Genève, l'affaire a pris une importance cantonale ;
- qu'une commune, fût-elle la Ville de Genève, ne peut pas favoriser indirectement le trafic de drogue comme elle le fait actuellement en soutenant le débit de boissons et centre culturel appelé « l'Usine »,

invite le Conseil d'Etat

- à veiller à ce que la Ville de Genève, autorité qui subventionne, contrôle sérieusement les relations de « l'Usine » avec les trafiquants de drogue ;

- à vérifier, pour le centre « l'Usine », la bonne application de la loi LRDBHD et à contrôler si la complicité passive avec des trafiquants de drogue correspond aux normes légales en vigueur ;
- à mettre fin à toute relation entre le centre appelé « l'Usine » et les trafiquants de drogue.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

De nombreux quartiers de Genève n'en peuvent plus d'être envahis par des foules de « dealers ». A la Coulouvrenière, à la Jonction, au Seujet et à Saint-Jean, des trafiquants harcèlent les passants, en bénéficiant de la complicité passive du centre appelé « l'Usine », qui est également l'un des plus grands débits de bière du canton.

Au lieu de faire un travail de prévention nécessaire auprès des jeunes, cet espace très bien situé et largement soutenu par les finances des contribuables de la Ville de Genève, contribue à un développement du trafic de drogue.

Le trafic de rue ne peut en aucun cas être favorisé par un centre qui bénéficie de gigantesques locaux mis gratuitement à disposition par la Ville de Genève. Nous devons mettre fin à cette hypocrisie.

Par ailleurs, la nouvelle loi sur les débits de boissons et restaurants (LRDBHD) présente des exigences nouvelles pour les établissements publics, alors que « l'Usine » se permet un laxisme scandaleux envers les trafiquants de drogue.

Il convient donc de contrôler très attentivement afin de s'assurer que cette nouvelle loi soit bien appliquée puisqu'il n'existe aucune prescription légale permettant de tolérer le trafic de drogue.

Certes, la nouvelle loi sur la police (LPol), contre laquelle le MCG a lancé un référendum, a complètement déstructuré la police genevoise en créant des « silos » coûteux et inefficaces, ce qui fait le jeu des « dealers » genevois. Il faut reconstruire, ce qui va prendre du temps.

Maintenant, il est possible d'agir rapidement en intervenant à la source des problèmes, c'est-à-dire sur « l'Usine » et, vu les proportions, cela concerne maintenant le canton.

Pour le MCG, il n'est pas acceptable d'avoir des dealers dans nos rues et nous avons été le seul mouvement politique à le dire haut et fort lors de la dernière campagne électorale du printemps 2018.

Un signal fort doit être lancé et c'est le but de cette motion.

Nous vous demandons donc, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à cette motion.